

MÉMENTO DU CPNV



Petit guide pour
vous accompagner
au quotidien



Message de la **DIRECTRICE**

Entrer en formation professionnelle est une étape importante de la vie qui amène de nombreux changements. Ce mémento est un petit guide pour vous accompagner durant vos années de formation au CPNV.

Pour bien vivre ensemble, nous partageons avec vous notre charte de valeurs, ainsi que les règles et comportements d'une intégration saine, responsable et heureuse dans notre école.

Vous trouverez également des renseignements sur l'organisation du CPNV, les personnes auprès desquelles vous adresser, ainsi que les services proposés: santé, aumônerie, médiation, psychologue, conseil aux apprenti•e•s, médiathèque, restauration, sport.

Votre formation vous appartient et nous nous engageons à vos côtés, pour que votre parcours soit un succès. Nous comptons sur vous, pour contribuer à la qualité, à l'efficacité et à la réussite de votre formation au CPNV !

Oriane COCHAND



Charte du CPNV

Le Centre professionnel du Nord vaudois reçoit sa mission du Canton de Vaud qui la formule en termes généraux dans sa loi sur la formation professionnelle. Dans l'accomplissement de sa mission, le CPNV fait le choix de centrer ses actions sur les êtres humains ainsi que sur ses relations avec son environnement économique, culturel et social. Notre charte exprime des valeurs et des principes d'action. L'ensemble du personnel du CPNV agit dans le sens de la charte.

Nous sommes convaincus que les connaissances et les valeurs cultivées et transmises par le CPNV sont des facteurs d'évolution de la société. Aux côtés de l'excellence et de l'efficacité professionnelles, les compétences humaines et sociales développées au CPNV font de chaque personne un acteur indispensable à la société. C'est pourquoi :

- Nous formons des **professionnels compétents et responsables**, en collaboration avec les acteurs de la formation.
- Nous développons les **comportements civiques** et l'**intégration** dans la société.
- Nous pratiquons le **respect**, le **dialogue** et l'**ouverture** aux différences.

L'engagement dans l'exercice d'une profession, l'accomplissement et l'épanouissement de la personne, nous tiennent à cœur. C'est pourquoi :

- Nous cultivons un **esprit participatif**, favorisons l'**épanouissement personnel** et sommes à l'écoute.
- Nous contribuons au **développement des compétences** de notre personnel.
- Nous portons attention à la **santé** et au **bien-être** de tous.

Nous croyons au rôle important joué par une formation professionnelle de qualité dans la société en général et agissons pour promouvoir cette idée et faire du CPNV un lieu d'ouverture et d'innovation. C'est pourquoi :

- Nous entretenons des **relations** étroites et confiantes avec nos partenaires.
- Nous nous impliquons dans les **dimensions environnementales, sociales et culturelles** pour un développement durable.
- Nous participons à la **promotion** de la formation professionnelle en répondant à l'évolution des besoins de notre société.
- Nous construisons notre avenir en affirmant, stimulant et diffusant l'**image du CPNV**.
- Nous maintenons un **regard critique** sur nos pratiques, notre fonctionnement et nos missions nous permettant d'assurer la cohérence et l'efficacité de nos actions.

NOTRE CHARTE PARTICIPE À L'ÉPANOUISSEMENT DES PERSONNES ET, À LEUR IMAGE, ELLE SE TRANSFORME : C'EST POURQUOI NOUS NOUS ENGAGEONS À LA FAIRE VIVRE ET ÉVOLUER.





Organisation du CPNV

SECRETARIATS

Pour toute question en lien avec le déroulement de votre formation (absence, retard, demande de congé, démarche administrative, etc.), merci de prendre contact avec le secrétariat de votre école :

Sainte-Croix	Informatique		
	Mécanique	sc.cpnv@vd.ch	024 557 60 70
	Médiamatique		
Yverdon	Médiamatique (dual)	media.cpnv@vd.ch	024 557 72 12
	EPSY	epsy.cpnv@vd.ch	024 557 72 07
	EPAI	epai.cpnv@vd.ch	
	EMY/ESY	emy.cpnv@vd.ch	024 557 72 14
	Matu pro	emp.cpnv@vd.ch	024 557 72 12
	EPC Yverdon	epcy.cpnv@vd.ch	
Payerne	EPC Broye	pa.cpnv@vd.ch	026 557 38 50
Lausanne	Logistique	epcr.cpnv@vd.ch	021 316 11 11

DOYEN·NE·S

Sainte-Croix	Informatique	Claude EGGER	claud.egger@cpnv.ch
	Médiamatique	Marcel JUBIN	marcel.jubin@cpnv.ch
	Polymécanique	Alain DUGON	alain.dugon@cpnv.ch
Yverdon	EPSY	Bertrand TOUSSAINT	bertrand.toussaint@cpnv.ch
	EPAI	Patrik DURUZ	patrik.duruz@cpnv.ch
	AUTO	David PERRITAZ	david.perritaz@cpnv.ch
	ELON	Christian BENOIT	christian.benoit@cpnv.ch
	Matu pro	Stéphanie BELAICH	stephanie.belaich@cpnv.ch
	EPC – Yverdon	Hajer GHATTAS	hajer.ghattas@cpnv.ch
Payerne	EPC – Broye	Sophie CHAVAGNAC	sophie.chavagnac@cpnv.ch
Lausanne	Logistique	Dominique SIERRO	dominique.sierro@cpnv.ch

DIRECTION

Direction	Oriane COCHAND	oriane.cochand@vd.ch
Direction adjointe	Emilio GUTIERREZ	emilio.gutierrez@vd.ch
Administration générale	Renaud DE PURY	renaud.de-pury@vd.ch
Relations & Innovations	Yann SAISON	yann.saison@vd.ch
Secrétariat de direction	Marilyn DENEGA	marilyn.denega@vd.ch

MAÎTRE•SSE DE CLASSE

Dans chaque classe, un•e maître•sse de classe est désigné•e, notamment responsable de :

- ◆ Veiller à la bonne marche générale de sa classe.
- ◆ Assurer le rôle d'intermédiaire entre les personnes en formation et la Direction.

DÉLÉGUÉ•E•S

Chaque classe désigne un•e délégué•e, qui représente les apprenti•e•s de l'établissement auprès de la Direction et peut lui faire des propositions sur la vie et le fonctionnement de l'établissement. Son rôle est de :

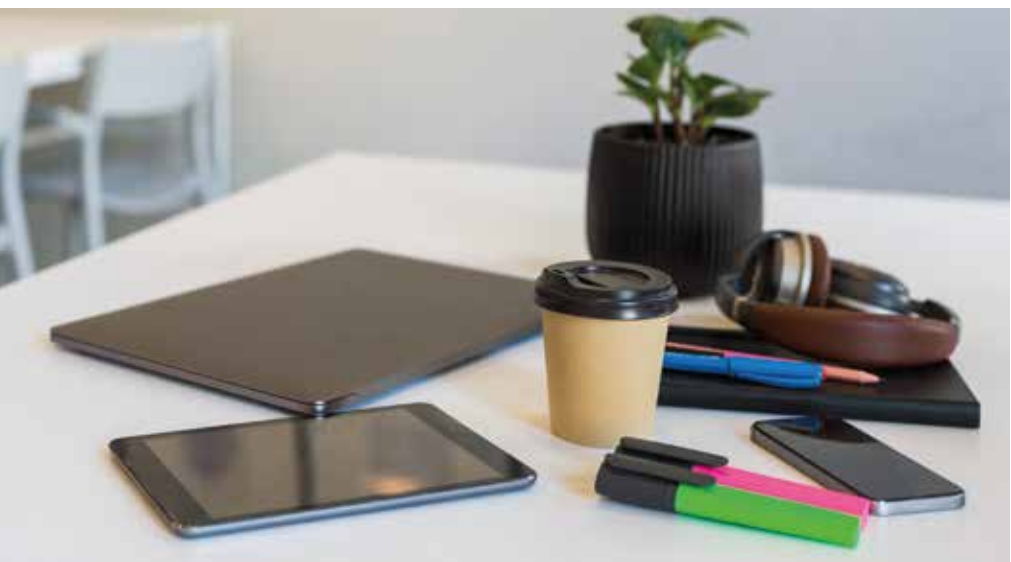
- ◆ Représenter la classe.
- ◆ Faire circuler l'information entre la classe et les autres organes de l'école.
- ◆ Etre le porte-parole de la classe auprès de la Direction.



Association des ÉLÈVES

L'Association Générale des Apprenti•e•s et Etudiant•e•s (AGAPE) du CPNV a été créée en novembre 2019. Elle n'a pas de but économique et n'est pas liée à un mouvement politique, ni à une confession. Elle a pour but de permettre aux élèves de s'investir dans la vie du CPNV en informant et consultant ses membres afin de développer des projets culturels, sociaux, pédagogiques et environnementaux.

Les membres du Comité peuvent être contactés à agape@cpnv.ch.





A votre **SERVICE**

ACCUEIL-RÉCEPTION

L'accueil-réception se situe généralement à l'entrée des bâtiments et est à votre service pour tout ce qui concerne:

- ◆ Achat de livres et matériel pédagogique
- ◆ Premiers secours en cas d'absence du service de santé
- ◆ Objets trouvés
- ◆ Duplicata de documents officiels
- ◆ Carte de légitimation CHF 10.-
- ◆ Bulletin semestriel, attestation de formation ou autre document officiel CHF 5.-

SUPPORT INFORMATIQUE

Nous sommes là pour vous aider à résoudre la plupart de vos problèmes en relation avec l'informatique pédagogique.

- ◆ support.cpnv.ch | support@cpnv.ch



INTRANET

L'ensemble du personnel et des personnes en formation a accès à l'Intranet du CPNV.

- ◆ intranet.cpnv.ch



PLATEFORMES NUMÉRIQUES

Messagerie



CPNV: mail.cpnv.ch

Documents



CPNV-DATA:
fichiers.edu-vaud.ch

Plateforme pédagogique



Moodle: moodle.cpnv.ch



DGEP (EduVaud):
[outlook.office365.com/
owa/eduvaud.ch](https://outlook.office365.com/owa/eduvaud.ch)



OneDrive:
www.cpnv.ch/onedrive



Office 365: office.com

MÉDIATHÈQUE

Le CPNV met à disposition du personnel et des personnes en formation une médiathèque, sur les sites d'Yverdon-les-Bains et de Payerne. Il s'agit d'un outil de formation contenant plus de dix mille documents sur différents supports. C'est également un lieu privilégié pour réaliser dans le calme et le respect des autres utilisateurs, des projets et travaux personnels liés aux programmes de formation.



◆ **mediatheque.cpnv.ch | mediatheque@cpnv.ch**

e-bibliomedia : Vous pouvez emprunter des livres électroniques et des livres audios en toute légalité et gratuitement.

<https://cpnv.ebibliomedia.ch/>

Toute photocopie est soumise à paiement (10 cts la feuille).

RESTAURANT

Une formation professionnelle de qualité passe par une alimentation saine et variée. C'est la raison pour laquelle le CPNV propose à l'ensemble du personnel et des personnes en formation, sur son site d'Yverdon-les-Bains, un restaurant tenu par son partenaire **Eldora**, une société de restauration collective en Suisse romande, servant des repas équilibrés et avantageux.

SPORT AU CPNV

Le sport au CPNV est multiple! Il varie en fonction de l'école dans laquelle il est donné. L'équipe des maître-sse-s de sport vous propose des activités dynamiques qui vous permettent de découvrir ou d'approfondir une pratique sportive.

Le CPNV participe au championnat des établissements secondaires supérieurs (**CHESS**) dans différents sports: unihockey, badminton, football, ski.

CONTACT

Philippe DREOSTI | philippe.dreosti@cpnv.ch

MESURES DE SÉCURITÉ ET DE SANTÉ SUR LA PLACE DE TRAVAIL (MSST)

Coordinateur de sécurité général : Csaba GYURIGA : csaba.gyuriga@cpnv.ch

Coordinateurs de domaines

Sainte-Croix	Info / Média	Raphaël FAVRE	raphael.favre@cpnv.ch
	Mécanique	Pierre-Alain BARDET	pierre-alain.bardet@cpnv.ch
	Automatique	Bertrand HODEL	bertrand.hodel@cpnv.ch
Yverdon	Electronique	Etienne DUNANT	etienne.dunant@cpnv.ch
	EPAI/EPsy/EPCy	Laurent GUILLOD	laurent.guillod@cpnv.ch
Payerne	EPCB	Raphaël REYMOND	raphael.reymond@cpnv.ch
Lausanne	EP-CR	Patrice MOREL	patrice.morel@cpnv.ch

SERVICE DE SANTÉ

Le service de santé est un lieu d'accueil pour les jeunes et leur famille. L'équipe infirmière propose un accompagnement professionnel pour toute question en lien avec le bien-être. Spécialisé-e-s en santé communautaire, les infirmières et infirmiers scolaires offrent des prestations durables de promotion de la santé et de prévention dans le respect de la confidentialité et des choix des jeunes dans une visée inclusive.

Yverdon	Salle A307 c/d	servicesante.cpnv@avasad.ch	Corinne Bonanno	079 159 29 28
			Julie Duperrex	079 159 29 10
			Sarah Rappoport	079 159 29 36
Sainte-Croix	Salle C126	servicesante.cpnvsc@avasad.ch	Julie Duperrex	079 159 29 28
Payerne	1er étage	servicesante.cpnvpa@avasad.ch	Karine Schlaefli	079 787 04 69
Lausanne	Salle 06	servicesante.cpnvcr@avasad.ch	Sarah Rappoport	079 159 29 36

En cas d'absence, le secrétariat peut vous donner les premiers soins.

PSYCHOLOGUE

La psychologue est à disposition pour toute demande en lien avec des difficultés scolaires, d'apprentissage, mais aussi relationnelles, affectives ou d'intégration (harcèlement, difficultés dans la famille, deuil, etc.). Elle travaille dans le respect de la confidentialité.

Yverdon	Carole HENRY	carole.henry@cpnv.ch	024 557 72 29
Lausanne	Céline DESSARZIN	celine.dessarzin@cpnv.ch	079 748 74 93

URGENCES

Composer le 0 si vous appelez à partir d'un poste téléphonique interne au CPNV.

CENTRALE DES MÉDECINS DE GARDE

0848 133 133

EHNV

Etablissements Hospitaliers du Nord Vaudois
Rue de Plaisance 2 | 1400 Yverdon-les-Bains
024 424 44 44

CSSC

Centre de soins et de santé communautaire
Rue des Rosiers 29 | 1450 Sainte-Croix
024 455 11 11

HIB

Hôpital intercantonal de la Broye
Avenue de la Colline 3 | 1530 Payerne
026 662 80 11

URGENCES PSYCHIATRIQUES YVERDON-LES-BAINS

Centre Psychiatrique du Nord Vaudois
Avenue des Sports 12B | 1400 Yverdon-les-Bains | 024 424 25 25

POLICE CANTONALE VAUDOISE

Poste de gendarmerie d'Yverdon-les-Bains
024 557 62 21 (ou 0 + 117)

POLICE NORD VAUDOIS

Yverdon-les-Bains | 024 423 66 66

CENTRE LAVI

Loi sur l'aide aux victimes d'infractions
Consultation LAVI (sur rendez-vous)
021 631 03 08 | www.profa.ch

AUMÔNERIE

A disposition en tout temps pour écouter et parler, quelles que soient les convictions des personnes en formation, des questions que peuvent poser la vie, l'avenir, le monde et le sens des choses dans une confidentialité professionnelle.

Sainte-Croix	Frédéric STEINHAUER	frederic.steinbauer@cpnv.ch	076 543 88 76
Yverdon			
Payerne	Matteo CALLONI	matteo.calloni@cpnv.ch	079 812 35 12
Lausanne	Alain TOUEG	alain.toueg@cpnv.ch	079 139 03 04

MÉDIATEUR·TRICE·S

Mal de vivre, difficultés relationnelles, financières, coaching scolaire, stratégies d'apprentissage. Une structure d'écoute confidentielle et sans jugement.

Sainte-Croix	Pascal BENZONANA	pascal.benzonana@cpnv.ch	
	Claude ROCHAT	clauderochat@cpnv.ch	
Yverdon	Bernard GAMPER	bernard.gamper@cpnv.ch	
	Hanna COELHO	hanna.coelho@cpnv.ch	
	Peggy DREOSTI	peggy.dreosti@cpnv.ch	
Payerne	Sylvie FROCHAUX	sylvie.frochaux@cpnv.ch	
Lausanne	Nadège EVANS	nadège.evans@cpnv.ch	

DÉLÉGUÉ·E·S PSPS

Les délégué·e·s PSPS sont en charge de faire la promotion d'un climat scolaire sain, respectueux et harmonieux dans le but de favoriser les apprentissages.

Ils·elles procèdent à une analyse des besoins du CPNV émanant principalement des élèves, déterminent les priorités et animent une équipe interdisciplinaire à cet effet.

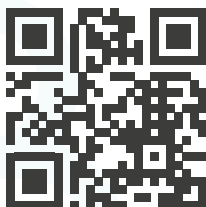
Sainte-Croix	Agnès LAYAZ	agnes.layaz@cpnv.ch	
Yverdon			
Payerne	Fabienne WOHLHAUSER	fabienne.wohlhauser@cpnv.ch	
Lausanne	Cristina GHOLAMI	cristina.gholami@cpnv.ch	

VACANCES

En vertu des dispositions cantonales, les vacances légales de la personne en formation doivent être prises pendant les vacances scolaires.

Rentrée scolaire	lundi 23 août 2021
Jeûne fédéral	lundi 20 septembre 2021
Vacances d'automne	samedi 16 au dimanche 31 octobre 2021
Vacances d'hiver	samedi 24 décembre 2021 au dimanche 9 janvier 2022
Relâches	samedi 19 au dimanche 27 février 2022
Vacances de Pâques	vendredi Saint 15 avril au dimanche 1 ^{er} mai 2022
Ascension	jeudi 26 et vendredi 27 mai 2022
Pentecôte	lundi 6 juin 2022
Fin de l'année scolaire	vendredi 1^{er} juillet 2022
Vacances d'été	samedi 2 juillet au dimanche 21 août 2022

JOURS FÉRIÉS ET VACANCES scolaires 2019-2026





Les services **EXTERNES**

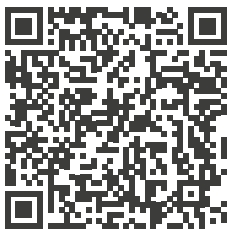
CONSEILLER•ÈRE•S AUX APPRENTI•E•S

Difficultés scolaires, relationnelles, sociales ou personnelles (santé, finances, manque de motivation, etc.) pouvant avoir un impact négatif sur votre formation? Rupture de contrat? Besoin de conseils/informations? Votre conseiller•ère aux apprenti•e•s est à votre écoute, en toute confidentialité, afin de vous aider dans la recherche de solutions.

COMMISSAIRES PROFESSIONNEL•LE•S

Si vous rencontrez des difficultés professionnelles mais que vous ne pouvez pas en parler à votre formateur•trice, vous pouvez demander conseil à votre commissaire professionnel•le. Il•elle est chargé•e de contrôler la formation donnée par les entreprises ainsi que les conditions de travail des apprenti•e•s.

FORMULAIRES de contact



ADRESSES UTILES

ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Centre OSP Nord
Rue de Neuchâtel 18 | 1400 Yverdon-les-Bains
024 557 73 30

OFFICE CANTONAL DES BOURSES D'ÉTUDES ET D'APPRENTISSAGES

Rue Cité-Devant 14 | 1014 Lausanne
021 316 33 70 | info.bourses@vd.ch

DGEP DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT POSTOBLIGATOIRE SURVEILLANCE DE L'APPRENTISSAGE

Rue Saint-Martin 24 | 1014 Lausanne | 021 316 63 04 | www.vd.ch/dgep





RÈGLEMENT (extraits)

GESTION DES ABSENCES

La présence aux cours est obligatoire.

Toute personne en formation est tenue de respecter l'horaire et être en classe au début de chaque leçon.

En cas de **retard**, la personne s'excuse auprès de l'enseignant•e qui apprécie le motif. Une arrivée tardive de plus de 15 minutes peut être considérée comme une absence à la période. Un cumul de trois arrivées tardives non justifiées sur l'année scolaire mène à une sanction.

Toute absence aux cours est reportée par l'enseignant•e sur le registre d'absences de la classe, elle **doit être justifiée** à l'aide du formulaire ad hoc. Toute absence injustifiée peut être soumise à sanction.

Toute personne en formation qui, de sa propre initiative, **quitte un cours** durant la journée doit s'annoncer personnellement au secrétariat.

Pour les cours d'**éducation physique**, toute personne en formation blessée ou malade, sans certificat médical, se présente à son enseignant•e qui apprécie la situation.

En principe toute personne en formation absente lors d'un **travail écrit** évalué au moyen d'une note doit le rattraper. Dans cette attente, une note provisoire de 1 est attribuée. A défaut de rattrapage ou en cas d'absence considérée comme injustifiée, cette note devient définitive.

Toute **demande de congé** prévisible doit être transmise au moins quinze jours à l'avance à l'aide du formulaire ad hoc. L'école se réserve le droit de contacter le formateur en entreprise et/ou le représentant légal avant de prendre une décision.

Gestion des absences
(écoles des métiers)



Gestion des absences
(écoles duales)



Justificatif d'absence



Demande de congé



Déclaration d'accident



LES PERSONNES EN FORMATION SONT TENUES D'OBSERVER TOUS LES RÈGLEMENTS ET DIRECTIVES EN VIGUEUR AU SEIN DE L'ÉCOLE ET DISPONIBLES SUR INTRANET.



PLAGIAT

Tout travail personnel (individuel ou collectif), comme son nom l'indique, doit avoir été pensé, conçu, élaboré ou réalisé par la personne ou le groupe concerné. La recherche et la consultation d'informations (livres, presse écrite, radio, télévision, conférences, Internet, etc.) sont naturellement légitimes et pertinentes. Leur utilisation est toutefois soumise au respect des dispositions relatives à la législation sur le droit d'auteur.



TÉLÉCHARGER LA DIRECTIVE INTERNE

APPAREILS ÉLECTRONIQUES DE LOISIRS

Les téléphones portables et les appareils électroniques de loisirs doivent être éteints et rangés dans les sacs pendant les cours, quand ils ne sont pas utilisés pour ceux-ci. Les ordinateurs portables ou autres appareils électroniques utiles à la formation peuvent être autorisés selon les directives en vigueur.

La recharge d'appareils électroniques sur le réseau électrique de l'établissement est interdite hors utilisation de ceux-ci pour les cours.



TÉLÉCHARGER LA CHARTE INFORMATIQUE

TABAC, ALCOOL ET STUPÉFIANTS

Il est interdit de fumer et de vapoter dans l'ensemble des locaux et bâtiments du CPNV.

La consommation d'alcool est interdite dans toute l'enceinte de l'établissement, ainsi que lors de toute activité placée sous la responsabilité du CPNV.

En vertu des dispositions légales en vigueur, il est strictement interdit de posséder, de consommer ou de faire commerce de produits stupéfiants, sous quelque forme que ce soit.



TÉLÉCHARGER LA DIRECTIVE INTERNE

Le service de Santé, l'aumônerie, les médiateur-trice-s et la psychologue scolaire sont à disposition pour apporter leur aide et leur soutien à toute personne éprouvant des difficultés liées à la consommation d'alcool, de tabac, de stupéfiants et d'autres comportements de dépendance.

BOISSONS ET NOURRITURE

Seule la consommation d'eau en bouteille est autorisée en classe. Toute autre consommation de boissons ou de nourriture est interdite en dehors des espaces prévus à cet effet.

STATIONNEMENT

Le parcage des voitures peut se faire uniquement aux endroits prévus et seulement sur la voie publique. Il n'y a pas de places de parc pour les personnes en formation à l'intérieur du périmètre du CPNV. Motos et vélos doivent être parkés sous les couverts prévus à cet effet (site d'Yverdon-les-Bains).



RÈGLES de savoir-vivre

CONDUITE ET COMPORTEMENT

Une conduite préjudiciable au bon déroulement des cours professionnels ou un comportement inacceptable de la part d'une personne en formation (atteintes à l'honneur telles que les injures, la diffamation ou la calomnie; indiscipline; devoirs non faits; absence de matériel ou de supports de cours; sommeil en classe; sortie de la classe sans autorisation) sera signalé par écrit au doyen ou à la doyenne concerné·e, qui pourra en avertir l'entreprise formatrice et/ou le·la représentant·e légal·e si la personne est mineure. Les sanctions correspondantes figurent dans les règlements et/ou directives. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion de l'école.

.....

PROPRETÉ

Chaque personne en formation est responsable de maintenir la **propreté du bâtiment et des extérieurs**: cendriers extérieurs, récipients pour le tri des déchets et corbeilles à papier se trouvent en nombre suffisant. Les personnes en formation se conforment aux directives émises par les sociétés assurant les transports en commun et respectent la propreté dans les lieux publics.

.....

RESTAURANT

Chaque personne en formation est responsable de **débarrasser sa place** avant de quitter les lieux et de jeter ses déchets dans les poubelles sélectives à disposition.

.....

SÉCURITÉ

Les personnes en formation ont la responsabilité de connaître et de se conformer à **toutes les règles de sécurité** édictées par le CPNV :

- ◆ Danger d'incendie
- ◆ Systèmes d'extinction
- ◆ Issues de secours
- ◆ Fermeture des locaux
- ◆ Utilisation du matériel et des machines
- ◆ Premiers secours, etc.

Toute personne fréquentant le CPNV est priée de se conformer aux prescriptions de sécurité affichées dans tous les locaux de l'établissement.

.....

TENUE ET PRÉSENTATION (au CPNV et dans les lieux publics)

La tenue adoptée par les personnes en formation doit être **correcte** et respecter les directives particulières qui sont édictées par exemple pour des questions de sécurité et d'image. Elle a un **caractère professionnel** et ne prête pas à offense aux autres personnes.



À SAVOIR encore

ABSENCE D'UN·E ENSEIGNANT·E

En cas d'absence d'un·e enseignant·e de plus de 5 minutes après le début du cours, le·la délégué·e de classe, ou son·sa remplaçant·e, s'informe auprès du secrétariat de son école des dispositions à prendre.

CHANGEMENT D'ADRESSE

La personne en formation communique sa nouvelle adresse personnelle ou professionnelle au secrétariat de son école à l'aide du formulaire ad hoc.



MAJORITÉ CIVILE À 18 ANS

Selon la loi, nous ne sommes pas habilités à transmettre des informations à des tiers. Cette clause s'applique en particulier aux parents d'un·e apprenti·e majeur·e. En conséquence, aucune information ne pourra être transmise aux parents/représentants légaux sans le **consentement formel de l'apprenti·e majeur·e**. Les cas particuliers restent réservés.



CESSION DU DROIT À L'IMAGE

Par défaut, les personnes en formation **cèdent le droit à l'image** au CPNV, qui peut utiliser librement des photos portrait. Les personnes qui ne le souhaitent pas en informent le personnel du CPNV à l'aide du formulaire ad hoc. Les photos de personnes en groupe ne sont pas concernées par d'éventuelles restrictions.



VOTRE AVIS EST IMPORTANT, il nous intéresse

Pour cela, vous trouverez le formulaire « Huile dans les rouages » à télécharger à partir de l'Intranet du CPNV.





Nos **ADRESSES**

CPNV YVERDON-LES-BAINS

Rue Roger-de-Guimps 41 - Case postale
1401 Yverdon-les-Bains
024 557 72 77 | cpnv@vd.ch

CPNV SAINTE-CROIX

Avenue de la Gare 14
1450 Sainte-Croix
024 557 60 70 | sc.cpnv@vd.ch

CPNV PAYERNE

Rue de Châtelard 5
1530 Payerne
026 557 38 50 | pa.cpnv@vd.ch

CPNV LAUSANNE

Rue César-Roux 2
1005 Lausanne
021 316 11 11 | epr.cpnv@vd.ch

www.cpnv.ch | cpnv@vd.ch

 facebook.com/cpnv.ch

 linkedin.com/school/cpnv/

 instagram.com/cpnv.ch

TÉLÉCHARGER la brochure en ligne



Edition juillet 2021

Département de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture